TAEKWONDO CANADA

NATIONAL CHAMPIONSHIPS

CHAMPIONNATS NATIONAUX

VANCOUVER 2027

MARCH 2-4, 2027
2-4 MARS 2027

CANADA PLACE



DOSSIER D'INFORMATION

Canada VANCOUVER SPORT HOSTING VANCOUVER BRITISH COLUMBIA COLOMBIE-BRITANNIQUE BC TAEKWONDO CAPTAIN SPORTS adidas OFFICIAL DISTRIBUTOR KPNP up tkd AMJ

- INFORMATIONS GÉNÉRALES -

ORGANISATION

TAEKWONDO CANADA

Adresse : 2451, promenade Riverside, Ottawa, Ontario, K1H 7X7
Courriel dédié : events@taekwondo-canada.com
Courriel Simply Compete : gms@taekwondo-canada.com

LIEU ET DATE

LIEU

Place du Canada
999, Place du Canada
Vancouver, Colombie-Britannique
Canada
V6C 3T4

DATES DES COMPÉTITIONS

Les 2-4 mars 2027

- ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX 2027 -

- Il incombe à l'entraîneur et à l'athlète d'examiner attentivement et de comprendre les critères de sélection en équipe. Les documents peuvent être consultés dans le site web de Taekwondo Canada
 - Critères de sélection de l'équipe nationale senior de Kyorugi 2027
 - Procédure de nomination interne – Jeux panaméricains 2027
 - Critères de sélection de l'équipe nationale junior de Kyorugi 2027
 - Critères de sélection de l'équipe nationale cadette de Kyorugi 2027
 - Critères de sélection de l'équipe nationale de Poomsae 2027
 - Critères de sélection des Jeux mondiaux universitaires d'été FISU 2027
- Vu que l'admissibilité en Para-Poomsae est déterminée sur la base de l'autoidentification et que les compétitions de Para-Kyorugi sont soumises uniquement à une classification de niveau national, aucune division de Para-Poomsae ou de Para-Kyorugi contestée dans le cadre des championnats nationaux 2027 n'est admissible au processus de sélection en équipe nationale

- PARTICIPANTS EN KYORUGI ET POOMSAE ET PARTICIPANTS EN PARA-TAEKWONDO -

ADMISSIBILITÉ

ATHLÈTES

- Les athlètes doivent avoir la citoyenneté canadienne
- Il faut être en règle avec son association provinciale/territoriale du sport et avec Taekwondo Canada
- Il faut être titulaire d'un certificat Dan/Poom du Kukkiwon
- Il faut être titulaire d'une licence globale de la World Taekwondo valable pour 2027, avec autorisation de participer aux événements
- Il ne faut pas être visé par une période d'inadmissibilité à la suite d'une violation des règles antidopage, ni faire l'objet d'une suspension provisoire découlant d'une allégation de violation des règles antidopage portée par la WT, par Sport Intégrité Canada ou par toute autre organisation antidopage

- Exigences d'âge :

KYORUGI			
JEUNESSE	**CADET**	**JUNIOR**	**SENIOR**
Né en 2016 ou 2017	Né en 2013, 2014 ou 2015	Né en 2010, 2011 ou 2012	Né en 2010 ou avant

POOMSAE			
RECONNU EN SOLO	**RECONNU EN DUO/ÉQUIPE**	**STYLE LIBRE**	**JPA/FISU** *(Reconnu et style libre)*
JEUNESSE Né en 2016-2017	JEUNESSE Né en 2016-2017	U17 Né en 2010-2015	Né en 1997-2010
CADET Né en 2013-2015	CADET Né en 2013-2015	O17 Né en 2009 ou avant	
JUNIOR Né en 2010-2012	JUNIOR Né en 2010-2012		
U30 Né en 1997-2009	U30 Né en 1997-2009		
U40 Né en 1987-1996	U50 Né en 1977-1996		
U50 Né en 1977-1986	U60 Né en 1967-1976		
U60 Né en 1967-1976	O60 Né en 1966 ou avant		
U65 Né en 1962-1966			
O65 Né en 1961 ou avant			

PARA-ATHLÈTES

- Les athlètes doivent avoir la citoyenneté canadienne
- Il faut être en règle avec son association provinciale/territoriale du sport et avec Taekwondo Canada
- Il faut être titulaire d'un Geup de 8e grade (ceinture jaune) ou supérieur, dûment reconnu par la World Taekwondo
- Il ne faut pas être visé par une période d'inadmissibilité à la suite d'une violation des règles antidopage, ni faire l'objet d'une suspension provisoire découlant d'une allégation de violation des règles antidopage portée par la World Taekwondo
- Les athlètes en Para-Poomsae doivent examiner le Guide des classifications de la World Taekwondo et déclarer leur propre classification au sein d'une classe Sport
- Les athlètes en Para-Kyorugi doivent passer une classification nationale sur site aux termes du Guide des classifications de la World Taekwondo dans le cadre de laquelle on leur attribuera une classe Sport avant la pesée générale
- Exigences d'âge :

PARA-KYORUGI
Né en 2011 ou avant

PARA-POOMSAE	
PARA SOLO	**PARA DUO/ÉQUIPE**
JEUNESSE Né en 2016-2017	JEUNESSE Né en 2016-2017
CADET Né en 2013-2015	CADET ET JUNIOR Né en 2010-2015
JUNIOR Né en 2010-2013	SENIOR Né en 2011 ou avant
SENIOR Né en 2011 ou avant	

ENTRAÎNEURS

- L'entraîneur doit en règle avec son association provinciale/territoriale de sport et avec Taekwondo Canada
- L'entraîneur doit être titulaire d'une licence globale de la World Taekwondo valable pour 2027 avec autorisation pour participer aux événements
- L'entraîneur doit être inscrit et en règle avec le service des entraîneurs professionnels de l'Association canadienne des entraîneurs
- L'entraîneur doit avoir suivi la formation Respect et sport pour leaders d'activité
- L'entraîneur doit avoir suivi la formation PNCE en taekwondo et doit être certifié au niveau d'instructeur adjoint, d'entraîneur de Dojang ou d'entraîneur de performance
 - C1 – Certifié comme entraîneur de performance (EP)
 - C2 – Certifié comme entraîneur de Dojang (ED)
 - C3 – Certifié comme instructeur adjoint (IA)
 - L'entraîneur peut s'inscrire au niveau C3 seulement une fois dans la vie
- **Le processus de certification doit être achevé avant la fin de la période d'inscription à l'événement**

- COMPÉTITIONS DE KYORUGI ET DE PARA-KYORUGI -

RÈGLES DE COMPÉTITION

- La dernière version des Règles de compétition de kyorugi et interprétations de la World Taekwondo et des Règles de compétition de para-taekwondo de la WT sera en effet
- Les contacts avec la tête sont interdits en division cadette
- Les participants en divisions cadettes et para porteront un écran facial intégré dans leur protecteur de tête
- Les para-athlètes qui ont obtenu une classification nationale et une classe Sport peuvent concourir uniquement en divisions Para

CATÉGORIES DE POIDS

KYORUGI							
JEUNESSE		CADET		JUNIOR		SENIOR	
FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
-30kg	-30kg	-29kg	-33kg	-42kg	-45kg	-46kg	-54kg
-34kg	-34kg	-33kg	-37kg	-44kg	-48kg	-49kg	-58kg
-38kg	-38kg	-37kg	-41kg	-46kg	-51kg	-53kg	-63kg
-42kg	-42kg	-41kg	-45kg	-49kg	-55kg	-57kg	-68kg
+42kg	+42kg	-44kg	-49kg	-52kg	-59kg	-62kg	-74kg
		-47kg	-53kg	-55kg	-63kg	-67kg	-80kg
		-51kg	-57kg	-59kg	-68kg	-73kg	-87kg
		-55kg	-61kg	-63kg	-73kg	+73kg	+87kg
		-59kg	-65kg	-68kg	-78kg		
		+59kg	+65kg	+68kg	+78kg		

PARA-KYORUGI	
FEMMES	HOMMES
-47kg	-58kg
-52kg	-63kg
-57kg	-70kg
-65kg	-80kg
+65kg	+80kg

- Toutes les classes Sport K40 désignées par la World Taekwondo pour les athlètes en Para-Kyorugi telles qu'énumérées dans les Règles de compétition de para-taekwondo de la WT sont offertes au programme de compétition des championnats nationaux

CHANGEMENTS DE CATÉGORIE DE POIDS

- **Date limite : les demandes de changement de catégorie de poids sont acceptées jusqu'au 14 février 2027**
- **Les demandes de changement de catégorie de poids doivent être adressées au events@taekwondo-canada.com**
- ***Toute demande de changement de catégorie de poids soumise après le 14 février 2027 sera refusée ***

SYSTÈME DE COMPÉTITION

- Meilleur des trois rounds
- Divisions jeunesse, cadettes et para – tournoi à double élimination
- Divisions junior et senior – tournoi à simple élimination

DURÉE DES COMPÉTITIONS

- Divisions jeunesse, cadette et para - 1:30 minutes par round; pause de 1 minute entre rounds
- Divisions junior et senior - 2:00 minutes par round; pause de 1 minute entre rounds
- Les durées des rounds et des pauses sont sous réserve de modification et seront confirmées lors de la réunion technique

CLASSEMENT DE DÉPART

- Un tirage au sort sera utilisé pour établir le tableau de compétition des divisions jeunesse, cadette, junior et para
- Le tableau et les tirages au niveau senior sont basés sur la dernière liste de classement en catégories de poids mondiales de la World Taekwondo

TIRAGES/TABLEAUX

- Les tableaux de Kyorugi seront publiés un (1) jour avant le début de chaque journée de compétition, avant 16:00 (heure locale), sur les plateformes suivantes :
 - Site web : https://taekwondo-canada.com/fr/events/championnats-nationaux/
 - Facebook : facebook.com/Taekwondo.Canada

UNIFORME ET ÉQUIPEMENTS

- **PSS :** KPNP K2
 - Les équipements de protection et le système de pointage (casque et plastron) seront fournis aux athlètes
 - Les participants en division jeunesse doivent apporter leurs propres casques; seul un plastron sera fourni aux athlètes en division jeunesse
 - Un écran facial sera fixé sur le casque des athlètes cadets et para
 - **Des gants à capteurs KPNP K2 seront utilisés aux Championnats nationaux 2027, sauf dans les compétitions de Para-Kyorugi**
 - *Remarque : Les chaussettes à capteurs KPNP K1 ne sont pas compatibles avec le système de pointage KPNP K2*
- **Uniforme :** Les athlètes doivent porter un uniforme de compétition de Kyorugi agréé par la World Taekwondo et doivent porter des équipements de protection agréés par la World Taekwondo
 - Le port d'un dobok est autorisé pour les athlètes en division jeunesse, cadette et para

- La liste des marques agréées peut être consultée au worldtaekwondo.org/officialsuppliers/Recognition/contents
- Le marquage de club est interdit sur les uniformes; le seul marquage autorisé est celui du Canada (CAN) ou d'une province ou d'un territoire canadien

- Les athlètes doivent apporter leurs propres coquille, protège-dents, gants à capteurs KPNP K2, chaussettes à capteurs KPNP K2, protège-tibias et protège avant-bras pour leur utilisation personnelle. Tous ces équipements doivent être conformes aux normes de la World Taekwondo
 - Les athlètes de para-taekwondo doivent apporter leurs propres gants (il n'est pas nécessaire d'avoir des gants à capteurs KPNP K2)
- **Tapis :** des tapis agréés par la World Taekwondo seront utilisés lors de cet événement
- Un système de reprise vidéo instantanée (IVR) sera utilisé

INSPECTION

- Les athlètes doivent passer une inspection avant chaque combat
- Il revient aux athlètes de vérifier fréquemment l'écran des appels et de se présenter au poste d'inspection à l'heure prévue
- L'omission de se présenter au poste d'inspection au moins deux (2) matchs avant celui de l'athlète est susceptible d'entraîner la disqualification
- Le port de l'uniforme et de tous les équipements obligatoires est requis lors de l'inspection
- Les athlètes qui reçoivent des soins médicaux ne sont pas considérés comme inscrits au poste d'inspection

PESÉE

PESÉE GÉNÉRALE

- Les pesées générales des athlètes jeunesse et para ont lieu entre 12:00 et 14:00, heure locale, la veille de leur journée de compétition respective
- Les pesées générales des athlètes cadets, juniors et séniors ont lieu entre 10:00 et 12:00, heure locale, la veille de leur journée de compétition respective
- Les athlètes doivent passer la pesée durant le créneau de pesée désigné
 - Il revient aux athlètes d'aviser Taekwondo Canada dès qu'ils prennent conscience d'une circonstance susceptible de les empêcher de se présenter à l'heure prévue pour leur pesée générale et ce, avant le début de la période de pesée en question.
 - Taekwondo Canada peut approuver une dispense à l'heure de pesée, seulement dans le cas où l'athlète démontre, avec documentation à l'appui, que des circonstances exceptionnelles, au-delà des compétences de l'athlète, préviennent la participation à la pesée générale durant la période prévue. Les circonstances exceptionnelles pourraient résulter d'intempéries qui provoquent une annulation de vol (dûment documentée) ou un retard. Les retards habituels, les erreurs de planification et les engagements personnels ne sont pas admissibles comme motifs. Les demandes de dispense doivent obligatoirement s'accompagner de documentation à l'appui pour prouver que l'athlète a mis en place des dispositions de voyage raisonnables en vue d'arriver à temps, et que l'athlète a pris des mesures raisonnables en vue de régler le problème.
 - Le simple fait de soumettre une demande ne constitue pas une approbation automatique. Les dispenses exigent l'approbation écrite explicite de Taekwondo Canada, qui spécifiera alors une heure de pesée alternative. Les athlètes qui ne se présentent pas pour la pesée à l'heure initialement prévue ou à l'heure alternative seront disqualifiés de la compétition.
- Les athlètes disposent de deux possibilités de réussir la pesée avant la fin du créneau de pesée
- **Athlètes seniors :** la pesée peut se faire complètement nu si l'athlète le souhaite
 - Les athlètes âgés de 17 ans qui concourent en division senior doivent obligatoirement porter des sous-vêtements. Remarque : il n'y a pas d'ajustement de poids de 100 grammes pour les athlètes seniors.
- **Athlètes jeunesse, cadets, juniors et para :** Les athlètes doivent porter des sous-vêtements lors des pesées; un ajustement de 100 grammes est appliqué

- Un pèse-personne d'essai sera mis à la disposition des athlètes une heure avant le début des pesées générales
- Les athlètes doivent apporter une pièce d'identité avec photo aux pesées
 - L'accréditation de l'événement peut être utilisée comme pièce d'identité avec photo. Cela étant, les athlètes peuvent être enjoints à montrer une deuxième pièce d'identité avec photo (c-à-d passeport, permis de conduire, carte étudiante, etc.) si la photo sur l'accréditation de l'événement semble obsolète.

PESÉE ALÉATOIRE

- Les pesées aléatoires ont lieu le matin de la journée de compétition dans leur catégorie de poids respective
 - Les pesées aléatoires prévoient une marge de tolérance de +5% par rapport à la limite stipulée pour la catégorie de poids respective
 - Les athlètes ont une seule occasion de réussir la pesée
- Les participants suivants ne sont pas assujettis aux pesées aléatoires :
 - Toutes les divisions jeunesse, cadets et para
 - Poids lourds en division junior (F+68kg et M+78kg)
 - Poids lourds en division senior (F+73kg et M+87kg)
- Le ratio de sélection aux pesées aléatoires est calculé en fonction du nombre de participants dans la catégorie de poids :
 - Plus de 32 athlètes : 20% du total
 - 17-32 athlètes : 6 athlètes
 - 9-16 athlètes : 4 athlètes
 - 4-8 athlètes : 2 athlètes
 - 3 athlètes ou moins : aucune pesée aléatoire
- La liste des pesées aléatoires sera publiée à 6:30, heure locale, le matin de chaque journée de compétition, sur les plateformes suivantes :
 - Site web : https://taekwondo-canada.com/fr/events/championnats-nationaux/
 - Facebook : facebook.com/Taekwondo.Canada
- Les athlètes sélectionnés pour une pesée aléatoire doivent se présenter dans les locaux des pesées générales à 8:00, heure locale, le jour de leur compétition
 - Si un athlète sélectionné aux pesées aléatoires omet de se présenter pour la pesée à l'heure indiquée, cet athlète sera disqualifié

CLASSIFICATION EN PARA-KYORUGI

- Toutes les classes Sport K40 désignées par la World Taekwondo pour les athlètes en Para-Kyorugi telles qu'énumérées dans les Règles de compétition de Para-Taekwondo de la World Taekwondo sont offertes au programme des compétitions des Championnats nationaux
- Les athlètes doivent passer la procédure de classification nationale sur site, conformément au Guide des classifications Para de la World Taekwondo et doivent être affectés à une classe Sport avant la pesée générale
- Les inscriptions en ligne se font uniquement par sexe et par division; la répartition en classes Sport s'effectuera après l'achèvement des classifications nationales sur site à l'événement
 - Les divisions avec moins de 4 compétiteurs peuvent être combinées avec d'autres divisions
- Le responsable de la classification nationale de Taekwondo Canada est disponible avant et durant l'événement pour offrir des orientations aux athlètes sur la nature du handicap, de la concordance de celui-ci avec le système des classifications en Para-Taekwondo de la World Taekwondo, et les prochaines démarches pour les athlètes qui souhaitent obtenir une classification internationale officielle
- Vu que les compétitions de Para-Kyorugi sont soumises uniquement à une classification de niveau national, aucune division de Para-Kyorugi contestée dans le cadre des championnats nationaux 2027 n'est admissible au processus de sélection en équipe nationale

- COMPÉTITIONS DE POOMSAE ET DE PARA-POOMSAE -

CLASSES DE COMPÉTITION

POOMSAE - RECONNU			
DIVISIONS FÉMININES ***(Solo)***	**DIVISIONS MASCULINES** ***(Solo)***	**DUOS** ***(1 homme et 1 femme)***	**ÉQUIPES** ***(3 athlètes du même sexe)***
Jeunesse	Jeunesse	Jeunesse	Équipe jeunesse féminine
Cadette	Cadet	Cadet	Équipe jeunesse masculine
Junior	Junior	Junior	Équipe cadette féminine
U30	U30	U30	Équipe cadette masculine
U40	U40	U50	Équipe junior féminine
U50	U50	U60	Équipe junior masculine
U60	U60	O60	Équipe U30 féminine
U65	U65		Équipe U30 masculine
O65	O65		Équipe U50 féminine
			Équipe U50 masculine
			Équipe U60 féminine
			Équipe U60 masculine
			Équipe O60 féminine
			Équipe O60 masculine

POOMSAE – STYLE LIBRE			
DIVISIONS FÉMININES ***(Solo)***	**DIVISIONS MASCULINES** ***(Solo)***	**DUOS** ***(1 homme et 1 femme)***	**ÉQUIPES** ***(5 membres avec un minimum de 2 hommes et de 2 femmes)***
U17	U17	U17	U17
O17	O17	O17	O17

POOMSAE - RECONNU ***ET*** STYLE LIBRE	
DIVISION FÉMININE ***(Solo)***	**DIVISION MASCULINE** ***(SOLO)***
JPA/FISU	JPA/FISU

PARA-POOMSAE			
DIVISIONS FÉMININES ***(Solo)***	**DIVISIONS MASCULINES** ***(Solo)***	**DUOS** ***(1 homme et 1 femme)***	**ÉQUIPES** ***(3 athlètes du même sexe)***
Jeunesse	Jeunesse	Jeunesse	Équipe jeunesse féminine
Cadette	Cadet	Cadet et Junior	Équipe jeunesse masculine
Junior	Junior	Senior	Équipe cadette et junior féminine
Senior	Senior		Équipe cadette et junior masculine
			Équipe senior féminine
			Équipe senior masculine

- Toutes les classes Sport désignées par la World Taekwondo pour les athlètes en Para-Taekwondo (Poomsae) telles qu'énumérées dans les Règles de compétition de para-taekwondo (poomsae) de la World Taekwondo (c-à-d : P10, P20, P30, P40, P50, P60, P70) seront offertes au programme des Championnats nationaux 2027

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

- La dernière version des Règles de compétition de Poomsae et interprétations de la World Taekwondo est en effet
- Les athlètes de poomsae peuvent s'inscrire à un maximum de trois (3) compétitions de poomsae
 - Si un athlète obtient une qualification au sein des équipes d'événements de poomsae internationaux 2027 de Taekwondo Canada en plus de deux (2) divisions, ledit athlète doit indiquer son choix des deux (2) divisions au sein desquelles il souhaite réclamer une place au sein de l'équipe nationale.
- **Les morceaux de musique pour les compétitions de Poomsae style libre** doivent être soumis lors de la réunion technique, mémorisés en clé USB
 - La musique ne doit pas contenir de paroles ni de messages de nature politique, sociale ou religieuse susceptibles de porter préjudice, d'exprimer ou exercer une discrimination quelconque ou d'offusquer les gens.
- La dernière version des Règles de compétition de para-taekwondo (poomsae) de la World Taekwondo est en effet
- Les athlètes de Para-Poomsae doivent concourir uniquement aux compétitions de Para-Poomsae
- La procédure de protêt pour les compétitions de Poomsae aux Championnats nationaux de Taekwondo Canada est consignée en Annexe B aux présents

SYSTÈME DE COMPÉTITION

- Divisions de Poomsae reconnu – Tournoi à simple élimination
 - Le poomsae désigné est choisi de manière aléatoire et affiché sur un écran sur le terrain du jeu avant que le match ne commence
 - Les divisions solo et duo doivent effectuer deux poomsae choisis de manière aléatoire, côte à côte, simultanément
 - Les divisions d'équipe doivent effectuer deux poomsae choisis de manière aléatoire, une équipe à la fois
- Divisions de Poomsae style libre - Système de note minimale
- Division JPA/FISU - Système de note minimale en Poomsae reconnu et en Poomsae style libre
- Divisions de Para-Poomsae - Système de note minimale

DURÉE DES COMPÉTITIONS

- **Poomsae reconnu :** séquences en solo, en duo et en équipe jusqu'à 90 secondes
 - La durée de pause entre le premier poomsae et le deuxième poomsae doit être de 30 secondes au tout minimum
- **Poomsae style libre** : séquences en solo, en duo et en équipe mixte de 90 secondes à 100 secondes
- **Para-Poomsae** : séquences en solo, en duo et en équipe de 20 à 120 secondes pour chaque poomsae
- La durée de pause entre le premier poomsae et le deuxième poomsae doit être de 60 secondes au tout minimum

CLASSEMENT DE DÉPART

- Un classement de départ complet sera établi dans les divisions suivantes, basé sur la dernière liste de classement en Poomsae de la World Taekwondo
 - Poomsae reconnu en solo, femmes U30
 - Poomsae reconnu en solo, hommes U30
 - Poomsae reconnu en solo, femmes U40
 - Poomsae reconnu en solo, hommes U40
 - Poomsae style libre en solo, femmes O17

- Poomsae style libre en solo, hommes O17
- JPA/FISU Femmes
- JPA/FISU Hommes

- Le tableau de toutes les autres divisions sera établi au moyen d'un tirage au sort

TIRAGES AU SORT ET TABLEAUX DE COMPÉTITION EN POOMSAE

- Les tirages au sort et les tableaux de matchs pour la division JPA/FISU seront établis lors de la réunion technique et publiés sur les plateformes en ligne par la suite :
 - Site web : https://taekwondo-canada.com/fr/events/championnats-nationaux/
 - Facebook : facebook.com/Taekwondo.Canada

POOMSAE OBLIGATOIRE DÉSIGNÉ

- Poomsae obligatoire désigné, sauf dans les divisions jeunesse : tel qu'il est indiqué dans les Règles de compétition de Poomsae et interprétations de la World Taekwondo
- Poomsae obligatoire désigné pour les divisions jeunesse : T4 à Koryo
- Poomsae obligatoire désigné pour les divisions JPA/FISU est un Poomsae du Groupe 1 et un poomsae du Groupe 2 :
 - Groupe 1 - Taeguek 7, Taeguek 8, Keumgang, Shipjin
 - Groupe 2 - Koryo, Taebaek, Pyungwon, Jitae
- Poomsae obligatoire désigné pour les divisions de Para-Poomsae :
 - Pour les ceintures noires, tel qu'il est énoncé dans les Règles de compétition de Para-Taekwondo de la World Taekwondo
 - Divisions jeunesse – ceinture noire de Para-Poomsae : correspondent aux poomsaes obligatoires en division de Para-Poomsae – cadets
 - Ceintures de couleur en Para-Poomsae :
 - 8e et 7e Geup (ceintures jaunes) - Taeguek 1, Taegeuk 2
 - 6e et 5e Geup (ceintures vertes) - Taeguek 1, Taeguek 2, Taeguek 3, Taeguek 4
 - 4e et 3e Geup (ceintures bleues) - Taeguek 3, Taeguek 4, Taeguek 5, Taeguek 6
 - 2e et 1e Geup (ceintures rouges) - Taeguek 4, Taeguek 5, Taeguek 6, Taeguek 7, Taeguek 8

UNIFORME ET ÉQUIPEMENTS

- **Système de notation :** KPNP
- **Uniforme :** Les athlètes doivent porter un uniforme de poomsae agréé par la World Taekwondo
 - La liste des marques agréées est disponible pour consultation au worldtaekwondo.org/wtpartners-wt/recognize.html
 - Le marquage de club est interdit sur les uniformes; le seul marquage autorisé est celui du Canada ou d'une province ou d'un territoire canadien
- **Tapis :** des tapis agréés par la World Taekwondo seront utilisés lors de cet événement

CLASSIFICATION EN PARA-POOMSAE

- Toutes les classes Sport désignées par la World Taekwondo pour les athlètes en Para-Poomsae telles qu'énumérées dans les Règles de compétition de Para-Taekwondo de la World Taekwondo (c-à-d : P10, P20, P30, P40, P50, P60, P70) sont offertes au programme des compétitions des Championnats nationaux
- Les athlètes doivent identifier leur propre classe Sport et la signaler au responsable de la classification nationale de Taekwondo Canada, en amont de l'événement ou sur site avant les compétitions
- Les inscriptions en ligne se font uniquement par âge, sexe et événement; la répartition en classes Sport s'effectuera en amont de l'événement ou sur site avant les compétitions
 - Les divisions avec moins de 4 compétiteurs peuvent être combinées avec d'autres divisions

- Le responsable de la classification nationale de Taekwondo Canada est disponible avant et durant l'événement pour offrir des orientations aux athlètes sur la nature du handicap, de la concordance de celui-ci avec le système des classifications en Para-Taekwondo de la World Taekwondo, et les prochaines démarches pour les athlètes qui souhaitent obtenir une classification internationale officielle
- Vu que l'admissibilité en Para-Poomsae est déterminée sur la base de l'autoidentification, aucune division de Para-Poomsae contestée dans le cadre des championnats nationaux 2027 n'est admissible au processus de sélection en équipe nationale

- LICENCE GLOBALE DE LA WORLD TAEKWONDO -

OBTENTION DE LICENCE GLOBALE

- Tous les individus accrédités pour concourir (athlètes, entraîneurs) doivent **DANS UN PREMIER TEMPS** être dûment inscrits et titulaires d'une licence globale de la World Taekwondo (WT) valable pour 2027
 - **Les compétiteurs en Para-Taekwondo ne sont pas obligés d'être titulaires d'une licence globale de la World Taekwondo pour participer aux Championnats nationaux 2027**
- Pour demander ou renouveler une licence globale WT, veuillez visiter le site : taekwondocanada.simplycompete.com
 - **Athlètes :** il faut soumettre une photo, un certificat du Kukkiwon et une photocopie d'un passeport canadien valable ou d'une autre preuve de la citoyenneté canadienne
 - **Entraîneurs :** il faut soumettre une photo et un certificat du Kukkiwon
 - **Assurez-vous de cocher la case « Commander licence globale » / "Order Global License"**
- L'omission d'obtenir ou de renouveler une licence globale ne justifie pas un prolongement des délais d'inscription

**** REMARQUE : IL FAUT PRÉVOIR UN DÉLAI DE JUSQU'À 30 JOURS POUR LE TRAITEMENT DES DEMANDES DE LICENCE GLOBALE OU DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE ****

- INSCRIPTIONS -

INSCRIPTION EN LIGNE ET PAIEMENT

- **Compétitions de Kyorugi et compétitions de Poomsae :** Les individus doivent s'inscrire en ligne au **taekwondocanada.simplycompete.com**
 - Pour pouvoir vous inscrire à l'événement il faut obligatoirement être titulaire d'une licence globale de la World Taekwondo valable pour 2027
- **Compétitions de Para-Taekwondo :** Les individus doivent s'inscrire en ligne au cognitoforms.com/TaekwondoCanada1/_2027TaekwondoCanadaNationalChampionshipsParaCompetitionRegistration
- Tous les frais d'inscription doivent être réglés avant la compétition, spécifiquement lors de l'inscription en ligne
- **Le paiement doit être réglé INTÉGRALEMENT** avant la date limite indiquée pour bénéficier du tarif applicable

FRAIS D'INSCRIPTION

**** ÉTANT DONNÉ QUE NOUS UTILISONS SIMPLYCOMPETE POUR TRAITER LES INSCRIPTIONS, LES FRAIS SONT INDIQUÉS EN USD ****

LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT NON-REMBOURSABLES

CATÉGORIE	FRAIS D'INSCRIPTION EN PÉRIODE ORDINAIRE	FRAIS D'INSCRIPTION EN PÉRIODE TARDIVE	CHANGEMENTS AUX ÉVÉNEMENTS
Athlète, par événement *(1 événement de Kyorugi ou 1 événement de Poomsae)*	150,00$ USD	170,00$ USD	Contacter events@taekwondo-canada.com
Entraîneur - C1 *Entraîneur de performance certifié*	75,00$ USD	95,00$ USD	
Entraîneur - ED *Entraîneur de Dojang certifié*	100,00$ USD	120,00$ USD	
Entraîneur - IA *Entraîneur adjoint certifié* **L'inscription dans cette catégorie peut se faire une seule fois dans la vie **	150,00$ USD	170,00$ USD	

- **Aucune nouvelle inscription, aucune demande de changement de catégorie de poids n'est acceptée sur site à l'événement**
 - **Les demandes de changement de catégorie de poids sont acceptées jusqu'au 14 février 2027 dans un courriel au events@taekwondo-canada.com**
 - **Toute demande de changement de catégorie de poids soumise après le 14 février 2027 sera refusée. AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE**

ÉCHÉANCIER

- **Période d'inscription ordinaire :** jusqu'au 7 février 2027
- **Période d'inscription tardive :** 8 février 2027 au 14 février 2027
- **Date limite pour les demandes de changement de catégorie de poids :** 14 février 2027

POINTS À RETENIR SUR LES INSCRIPTIONS

- Il faut vous inscrire à toutes vos compétitions durant la période indiquée (inscription ordinaire ou tardive). Si un participant s'inscrit à un événement durant la période d'inscription ordinaire et change ou ajoute une compétition durant la période d'inscription tardive, le système Simply Compete ajuste automatiquement l'inscription initiale pour la soumettre aux frais d'inscription tardive. Il reviendrait alors au participant de régler le solde qui est dû.
- Frais de remplacement des accréditations sur les lieux : 50,00$ CAD
- Frais de bandage : 10,00$ CAD

- PRIX -

PRIX INDIVIDUELS

- Des médailles sont remises aux quatre premières places dans chaque compétition
 - 1e place : Médaille d'or
 - 2e place : Médaille d'argent
 - 3e place : Médaille de bronze
 - 3e place : Médaille de bronze
- Les cérémonies de remise des médailles se déroulent à la fin de chaque journée de compétition

PALMARÈS

- Meilleur entraîneur et meilleure entraîneure d'équipe de kyorugi
- Meilleur arbitre national et meilleure arbitre nationale de kyorugi
- Meilleur athlète de kyorugi et meilleure athlète de kyorugi en division senior
- Meilleur athlète de kyorugi et meilleure athlète de kyorugi en division junior

- Meilleur entraîneur et meilleure entraîneure d'équipe de poomsae
- Meilleur arbitre national et meilleure arbitre nationale de poomsae
- Meilleur athlète de poomsae et meilleure athlète de poomsae

- CODE VESTIMENTAIRE -

ENTRAÎNEURS

- Vêtements de sport / survêtement ou tenue professionnelle
- Les jeans et les doboks sont interdits
- Chaussures fermées uniquement, pas de talons, pas de sandales
- Pas de gomme à mâcher, pas de dispositifs électroniques, y compris les cellulaires et les caméras
- Les entraîneurs qui semblent être sous l'emprise de l'alcool/des drogues seront barrés de l'aire de compétition
- Les casques/casquettes/couvre-chef sont interdits

- ANTIDOPAGE -

- Les athlètes doivent prendre note que les règles antidopage de la World Taekwondo et s'il y a lieu le Code de l'Agence mondiale antidopage sont applicables dans le cadre de cet événement
 - Il incombe à l'athlète de se conformer à toutes les règles et réglementations antidopage applicables

- TOURISME -

VOLS

Air Canada, notre transporteur officiel, propose des rabais sur les vols en provenance de toute ville dans son réseau de vols internationaux à destination de Vancouver, en Colombie-Britannique, Canada, par l'entremise de son service Réunions et événements. Pour profiter de la tarification spéciale, il suffit de saisir le code de rabais **GVR926R1** avant de lancer votre recherche de vols sur aircanada.com :

- Réduction de de 10% sur les sur les tarifs standards et les plus bas tarifs Cabine économique privilège et Classe affaires
- Réduction de 15% sur les tarifs Flex et les tarifs plus élevés en Cabine économique, Cabine économique privilège et Classe affaires

HÔTELS

Il est fortement recommandé aux participants de réserver une chambre dans l'un ou l'autre des hôtels officiels de l'événement. Tous les détails sur les hôtels officiels, y compris les liens directs pour passer les réservations, sont fournis à la fin du présent dossier d'information.

Il revient aux participants de passer leurs propres réservations en communiquant directement avec l'hôtel officiel de leur choix. Il est vivement recommandé de passer les réservations plus tôt que tard pour assurer la disponibilité d'une chambre.

- SPECTATEURS -

CONDUITE ET ATTENTES

Il est attendu que les spectateurs qui assistent aux Championnats nationaux Taekwondo Canada 2027 se comportent de manière respectueuse et en conformité avec les dispositions du Code de conduite et d'éthique de Taekwondo Canada**.** Les comportements perturbateurs, abusifs ou agressifs, y compris engueuler les officiels ou les athlètes, le recours à un langage inapproprié, ou des incursions dans le terrain de jeu ne seront pas tolérés. Le personnel de l'événement et les représentants de Taekwondo Canada se réservent le droit de retirer ou de refuser l'entrée à quiconque qui viole le Code de conduite.

Pour accéder au texte intégral du Code de conduite et d'éthique, rendez-vous sur le site : https://taekwondo-canada.com/fr/securite-dans-le-sport/signalement-de-harcelement-et-dabus/

BILLETS D'ADMISSION POUR SPECTATEURS

Type de billet	Tarif
Adulte – 1 jour	20,00$ CAD
Enfant (âges 5-12 ans) – 1 jour	10,00$ CAD
Âge d'or (âges 65 et +) – 1 jour	10,00$ CAD
Forfait événement entier – adulte	50,00$ CAD
Forfait événement entier – enfant (âges 5-12 ans)	20,00$ CAD
Forfait événement entier – Âge d'or (âges 65 et +)	20,00$ CAD

- Des bracelets seront distribués à titre de preuve d'achat de billet, et les spectateurs sont tenus de les porter à tout moment quand ils sont dans les installations de compétition
- L'admission est gratuite pour les enfants âges de 4 ans et moins
- Les billets d'admission sont en vente sur place à la réception

DIFFUSION EN DIRECT

Les compétitions sont diffusées en direct sur la chaîne YouTube de Taekwondo Canada

- SPORT SÉCURITAIRE -

Veuillez prendre note que les championnats nationaux Taekwondo Canada 2027 ont été désignés par Taekwondo Canada et par Sport Intégrité Canada comme étant assujettis au Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) et aux règles du Programme canadien de sport sécuritaire (PCSS). **Au cours de votre participation à cet événement, vous êtes tenu de vous conformer aux modalités et conditions du Formulaire de consentement PCSS, notamment l'administration et l'application du CCUMS, tel qu'il est prescrit dans les Règles PCSS. Du fait de votre inscription à l'événement, vous acceptez de vous assujettir aux dispositions du CCUMS et aux Règles PCSS lorsque vous participez à cet événement.** Vous disposez de la possibilité de vous renseigner en suivant les modules de formation en ligne de Sport sécuritaire : Personnes participantes aux événements de niveau national assujettis (https://sportintegrity.ca/fr/sportsecuritaire-evenements). Votre participation à cette formation n'est soumise à aucun contrôle et votre progression dans la formation n'est pas visible aux administrateurs des formations en ligne.

Si vous êtes victime ou témoin d'un incident de harcèlement, d'abus ou de discrimination dans le sport, veuillez contacter le service d'aide gratuite, anonyme et confidentielle *Ligne d'assistance sport sans abus* afin de signaler l'incident et/ou d'obtenir des informations sur les options qui s'offrent à vous :

- Appel ou texto : 1-866-971-2777
- https://sportintegrity.ca/fr/programme-canadien-de-sport-securitaire

Pour consulter les politiques de Taekwondo Canada sur la sécurité dans le sport, veuillez visiter le https://taekwondo-canada.com/fr/securite-dans-le-sport/signalement-de-harcelement-et-dabus/

Pour en savoir plus sur le programme canadien de sport sécuritaire, veuillez visiter le https://sportintegrity.ca/fr/programme-canadien-de-sport-securitaire

La ligne d'assistance de sécurité dans le sport sans abus n'est pas une ligne d'écoute téléphonique. En cas d'urgence et pour une intervention immédiate, composez le 9-1-1.

- DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ -

- Comme condition d'inscription à l'événement, les participants doivent accepter les modalités et conditions énumérées en Annexe A

- PROGRAMME -

Le programme est sous réserve de modification *

Remarque : *Les compétitions de Poomsae se dérouleront sur les deux journées de compétition en fonction du nombre de participants inscrits; le programme définitif sera annoncé après la fin de la période d'inscription.*

DATE	HEURE (HP)	ACTIVITÉ	LIEU
28 février 2027	12:00 à 17:00	Remise des accréditations	Place du Canada
1er mars 2027	9:00 à 15:00	Remise des accréditations	Place du Canada
	9:00 à 10:00	Pesées d'essai	Place du Canada
	10:00 à 12:00	**Pesée générale** Divisions juniors en Kyorugi	Place du Canada
	17:00	Réunion technique pour Poomsae et Kyorugi	À préciser
2 mars 2027	6:30	Publication de la liste de pesées aléatoires en division junior de Kyorugi	
	7:30	Admission des athlètes et des entraîneurs	Place du Canada
	8:00 à 15:00	Admission du grand public et remise des accréditations	Place du Canada
	8:00	**Pesée aléatoire** Toutes divisions juniors en Kyorugi sauf les poids lourds	Place du Canada
	9:00	**Compétition de poomsae** **Compétition junior en Kyorugi**	Place du Canada
	9:00 à 10:00	Pesées d'essai	Place du Canada
	10:00 à 12:00	**Pesée générale** Divisions cadettes en Kyorugi	Place du Canada
3 mars 2027	7:30	Admission des athlètes et des entraîneurs	Place du Canada
	8:00 à 15:00	Admission et Remise des accréditations	Place du Canada
	9:00	**Compétition de poomsae** **Compétition cadette en Kyorugi**	Place du Canada
	9:00 à 10:00	Pesées d'essai	Place du Canada
	10:00 à 12:00	**Pesée générale** Toutes divisions seniors en Kyorugi et Classification en Para-Kyorugi	Place du Canada
	12:00 à 14:00	**Pesée générale** Toutes divisions cadettes en Kyorugi et toutes divisions de Para-Kyorugi	Place du Canada
4 mars 2027	6:30	Publication de la liste des pesées aléatoires en division senior de Kyorugi	
	7:30	Admission des athlètes et des entraîneurs	Place du Canada
	8:00 à 15:00	Admission du grand public et remise des accréditations	Place du Canada
	8:00	**Pesée aléatoire** Toutes divisions seniors en Kyorugi sauf les poids lourds	Place du Canada
	9:00	**Compétitions de Kyorugi en division cadettes, senior et Para-Kyorugi**	Place du Canada

- ANNEXE A -

ENTENTE DE PARTICIPANT /DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Je reconnais que, pour m'inscrire à l'événement, je dois accepter et me soumettre aux modalités et conditions suivantes :

Je, soussigné(e), confirme par le présent que j'ai 18 ans ou plus ou que je suis le parent/le tuteur d'un(e) participant(e) âgé(e) de moins de 18 ans.

1. Je comprends que, pour participer à l'événement, je dois contracter une assurance adéquate dans le cas où j'aurais besoin d'une intervention médicale d'urgence. Les organisateurs de l'événement peuvent me demander de soumettre des preuves de ma couverture d'assurance à titre de condition de participation

2. Je suis pleinement conscient(e) des risques que je pourrais encourir et du niveau d'aptitude physique nécessaire pour participer à cet événement. J'accepte que les organisateurs de l'événement et leurs mandataires ne peuvent pas être tenus responsables de quelque préjudice ou de quelque perte que ce soit, quelle qu'en soit la cause.

3. Je n'ai pas subi une commotion cérébrale aux suites de laquelle je n'ai pas obtenu une autorisation médicale à concourir, et je n'ai pas non plus subi une commotion cérébrale au cours des 30 derniers jours pour laquelle je ne me suis pas fait soigner

4. J'accepte que Taekwondo Canada et ses représentants me photographient ou enregistrent des vidéos de mes performances à des fins de promotion.

5. Je comprends que tous les frais sont NON-REMBOURSABLES.

6. Je comprends que tous les athlètes et leurs clubs sont tenus de s'inscrire avec Taekwondo Canada avant de s'inscrire à cet événement.

7. Les athlètes et les entraîneurs doivent se soumettre aux politiques de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Je comprends que, à titre de participant(e), je suis susceptible d'être assujetti(e) aux contrôles antidopage, de même pour tout(e) athlète que j'encadre.

8. J'ai examiné et je comprends les politiques antidopage de Taekwondo Canada, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada (SIC).

9. I J'ai examiné et pris conscience des substances interdites identifiées par l'AMA et figurant sur la liste des substances et méthodes interdites.

10. Je comprends que, si je suis un athlète dans le groupe des athlètes nationaux (GAN) de SIC ou dans le groupe cible enregistré (GCE) de SIC/WT, je dois déclarer toute Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) pour tout médicament pris pour une maladie ou pour toute autre raison médicale, si ledit médicament est inclus dans la dernière version de la liste des interdictions publiée par l'AMA.

11. J'ai examiné et compris les politiques de Taekwondo Canada, notamment le Code de conduite et d'éthique et le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS). Je comprends que tout recours de ma part à des comportements prohibés et/ou à des manifestations/déclarations politiques est susceptible de me faire disqualifier de l'événement.

- ANNEXE B -

PROCÉDURES DE PROTÊT OFFICIELLES EN POOMSAE AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX CANADIENS

1. But des procédures de protêt

1.1. Les présentes procédures consignent le processus pour examiner les protêts au sujet des résultats des compétitions de poomsae aux Championnats nationaux de Taekwondo Canada. Les présents processus concordent avec la version officielle la plus récente des Règles de compétition de la WT et leur interprétation dans les compétitions de poomsae, tout en définissant la portée d'un examen pouvant être administré dans le cadre d'un événement national.

2. Protêts admissibles et champ d'application

2.1. Il revient au jury de déterminer si un protêt qui lui est déposé satisfait aux exigences d'admissibilité énoncées dans le présent Article, avant de se saisir de l'affaire.

2.2. Erreurs d'ordre technique, opérationnel ou de système.

2.2.1. Un protêt peut être déposé au sujet d'une erreur technique, opérationnelle ou de système ayant un effet sur la détermination d'un résultat contesté. Par exemple : une erreur qui s'introduit au niveau du calcul des notes, ou l'identification incorrecte d'un participant.

2.3. Erreurs d'appréciation de la part d'un arbitre.

2.3.1. Un protêt au sujet de la notation doit identifier les notes mises en cause et doit énumérer les raisons spécifiques pour lesquelles les notes s'inscrivent en dehors d'une échelle raisonnable que les arbitres qualifiées **pourraient** attribuer à la performance globale. Une déclaration faisant valoir qu'un participant méritait de recevoir une note plus élevée, sans explications à l'appui, est insuffisante. Une divergence d'opinions au sujet de la notation ne constitue pas en soi un motif pour modifier les résultats.

2.3.2. Un protêt au sujet des scores attribués par les arbitres est recevable sous réserve des limites suivantes :

2.3.2.1. Les compétiteurs peuvent mettre en cause uniquement les notes attribuées à leurs propres performances, et un représentant titulaire des accréditations de l'événement peut contester uniquement les scores attribués au compétiteur, au duo ou à l'équipe qu'il représente. Un protêt qui met en cause les scores d'un adversaire ne sera pas reçu.

2.3.2.2. Un protêt demandant au jury d'examiner un élément ou une déduction dans le cadre d'une performance ne sera pas reçu. Le jury d'appel en poomsae examine l'ensemble de la performance du compétiteur, du duo ou de l'équipe.

3. **Composition du jury d'appel en poomsae**

3.1. Le jury est composé de :

3.1.1. Deux (2) arbitres certifiés qui ne participent pas à la notation des compétitions de poomsae lors de l'événement.

3.1.2. Un (1) représentant de Taekwondo Canada.

4. **Responsabilités du jury d'appel en poomsae**

4.1. Le jury est chargé de corriger les erreurs d'appréciation en émettant une décision concernant les protêts déposés

5. **Procédure de protêt**

5.1. Si l'issue d'une compétition est contestée, le(s) compétiteur(s) ou un représentant du/des compétiteur(s) titulaire des accréditations d'événement pertinents doit/doivent :

5.1.1. Remplir un formulaire de protêt de Taekwondo Canada

5.1.2. Verser au comité d'organisation les frais de protêt de 100$ CAD au comptant

5.1.3. Déposer le protêt et verser les frais dans les 10 minutes de la fin de la prestation contestée, ceci afin d'assurer qu'une décision soit rendue dans les 30 minutes

5.2. Processus d'examen du protêt

5.2.1. Le jury doit dans un premier temps décider si le protêt est recevable ou non pour examen

5.2.2. Le cas échéant, le jury peut interroger l'arbitre ou les juges impliqués dans la notation

5.2.3. Le jury doit examiner les résultats de la notation, y compris les preuves visuelles pertinentes, s'il y a lieu

5.2.4. Au terme du processus d'examen :

5.2.4.1. Si les deux arbitres membres du jury s'accordent sur l'issue (à savoir, ou bien corriger ou bien recevoir les résultats officiels), le représentant de Taekwondo Canada doit approuver la décision

5.2.4.2. Si les deux arbitres membres du jury ne s'accordent pas sur l'issue, le représentant de Taekwondo Canada doit trancher la question

5.3. La décision du jury est exécutoire, annoncée publiquement et sans appel

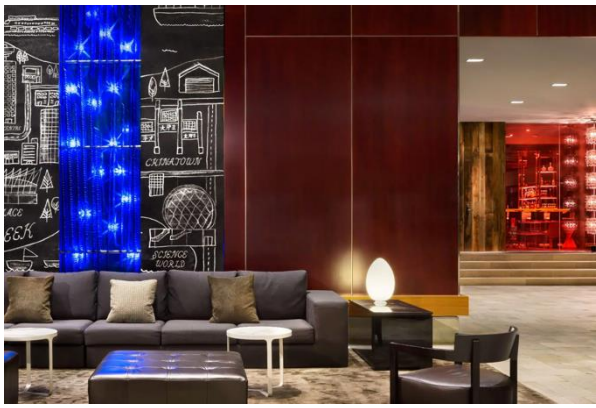


HÔTEL OFFICIEL

Hyatt Regency Vancouver

655, rue Burrard
Vancouver, BC V6C 2R7
604-683-1234
Hyatt Regency Vancouver

Distance à la Place du Canada : 800m/5min en voiture/13min à pied
Distance à l'aéroport (YVR) : 12km/26min en voiture



Tarifs (CAD)

- Chambre standard, très grand lit (une ou deux personnes) – 285,00$/nuitée + charges et taxes
- Chambre standard, lit 2 places (une ou deux personnes) – 285,00$/nuitée + charges et taxes
- Trois personnes – 35,00$/nuitée en sus
- Quatre personnes – 70,00$/nuitée en sus



Pour réserver :
Code de groupe: G-TAEK
Lien réservations : https://www.hyatt.com/events/en-US/group-booking/YVRRV/G-TAEK
Contact réservations : 1-800-233-1234

Informations :

- Installations d'entraînement disponibles à compter du 28 fév
- Accès Internet gratuit
- Piscine extérieure, centre de conditionnement et spa
- Mini-frigo dans chaque chambre
- Restaurant Cloudstreet et Bar Grain Tasting
- Starbucks
- Stationnement souterrain disponible moyennant des frais supplémentaires
- Enregistrement à compter de 16:00
- Heure de libération de chambre 12:00



Date d'expiration du tarif de groupe : 1er février 2027

TAEKWONDO CANADA

VANCOUVER



Sandman Suites Vancouver – Davie Street

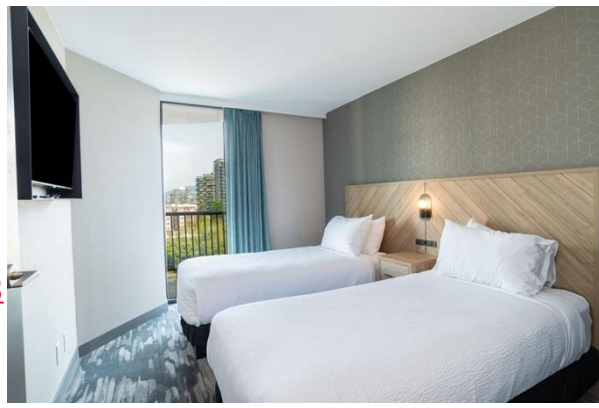
1160, rue Davie
Vancouver, BC V6E 1N1
604-681-7263
Sandman Suites Vancouver - Davie St

Distance à la Place du Canada : 2km/9min en voiture/29min à pied
Distance à l'aéroport (YVR) : 11,3km/24min en voiture

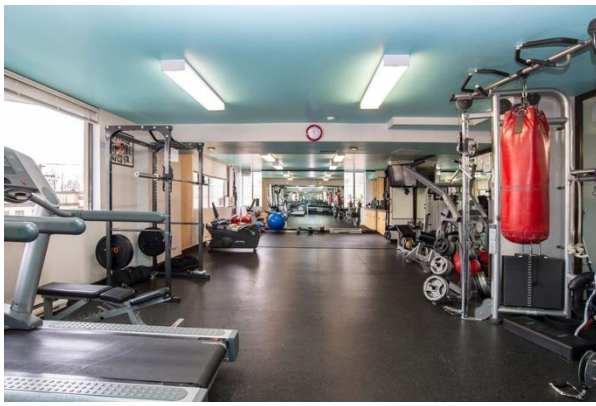


Tarifs (CAD)

- Appartement grand lit et canapé-lit (jusqu'à quatre personnes) – 189,00$/nuitée + charges et taxes
- Appartement 2 lits simples et canapé-lit (jusqu'à quatre personnes) – 189,00$/nuitée + charges et taxes



Pour réserver :
Code de groupe : 2610TAEKWO
Lien réservations :
https://reservations.sandmanhotels.com/113090?groupID=5518467
Contact réservations :
resco_davie@sandman.ca,
604-694-6241



Informations :

- Accès Internet gratuit
- Chambres de style appartement
- Cuisine complète, laveuse, sécheuse
- Piscine extérieure, centre de conditionnement
- Restaurant coréen Jeon
- Stationnement disponible moyennant des frais supplémentaires
- Enregistrement à compter de 16:00
- Heure de libération de chambre 11:00

Date d'expiration du tarif de groupe : 1er février 2027

TAEKWONDO CANADA

VANCOUVER



Holiday Inn & Suites Vancouver Downtown

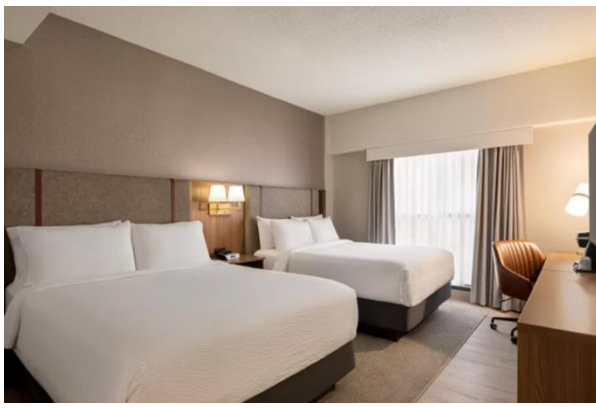
1110, rue Howe
Vancouver, BC V6Z 1R2
604-684-2151
Holiday Inn & Suites Vancouver Downtown

Distance à la Place du Canada : 1,6km/8min en voiture/23min à pied
Distance à l'aéroport (YVR) : 11,2km/21min en voiture



Tarifs (CAD)

- Très grand lit et canapé-lit (jusqu'à quatre personnes) – 209,00$/nuitée + charges et taxes
- Chambre familiale, deux grands lits et un lit simple (jusqu'à quatre personnes) – 209,00$/nuitée + charges et taxes
- Frais additionnels de 30$/personne/nuitée pour chaque adulte additionnel au-delà de quatre personnes



Pour réserver :
Code de groupe : TAK
Lien réservations : Cliquez ici → Taekwondo Canada 2027
Contact réservations : 604-623-6866

Informations :

- Accès Internet gratuit
- Restaurant et lounge Amber Road
- Réfrigérateur et micro-ondes dans toutes les chambres
- Centre de conditionnement et spa
- Stationnement disponible moyennant des frais supplémentaires
- Enregistrement à compter de 15:00
- Heure de libération de chambre 11:00



Date d'expiration du tarif de groupe : 1er février 2027

TAEKWONDO CANADA

VANCOUVER



Residence Inn by Marriott Vancouver Downtown

1234, rue Hornby
Vancouver, BC V6Z 1W2
604-688-1234
Residence Inn by Marriott Vancouver Downtown

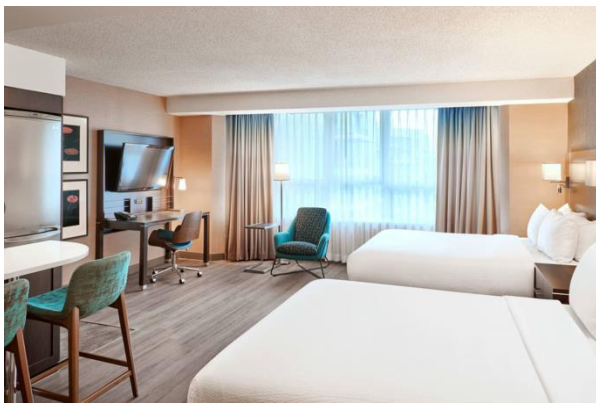
Distance à la Place du Canada : 1,7km/8min en voiture/26min à pied
Distance à l'aéroport (YVR) : 10,9km/21min en voiture

Tarifs (CAD)
- Studio, grand lit (une ou deux personnes) – 229,00$/nuitée + charges et taxes
- Studio 2 grands lits (jusqu'à quatre personnes) – 249,00$/nuitée + charges et taxes

Pour réserver :
Code de groupe : TCNTCNA
Lien réservations : https://www.marriott.com/event-reservations/reservation-link.mi?id=1792784405648&key=GRP&app=resvlink
Contact réservations : 604-688-1234

Informations :
- Petit déjeuner gratuit, buffet avec plats chauds
- Accès Internet gratuit
- Studios avec cuisinette entièrement approvisionnée
- Piscine intérieure, centre de conditionnement
- Stationnement disponible moyennant des frais supplémentaires
- Enregistrement à compter de 16:00
- Heure de libération de chambre 11:00







Date d'expiration du tarif de groupe : 1er février 2027

TAEKWONDO CANADA

VANCOUVER